



Photo 2 : Croquis avec label 41

(Source : H2air)



Photo 3 : Vue réaliste 41

(Source : H2air)



Photo 4 : Vue projetée 41

(Source : H2air)

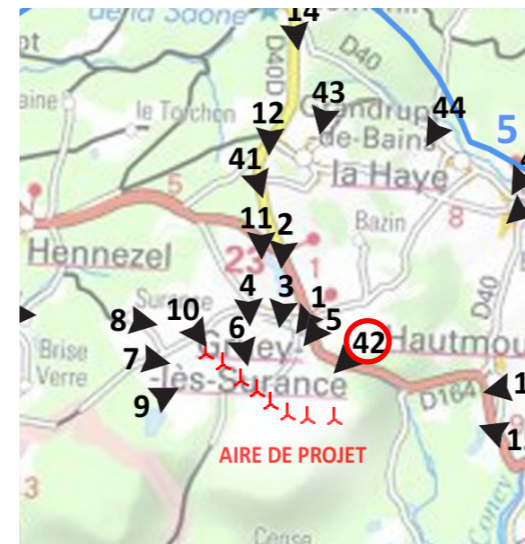
Point de vue n° 42

RD164 au Sud de Gruey, Virage ouvrant sur Gruey-les-Surances

Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
15/02/19	14h	1000 m	2180 m	425 m	S-O	2

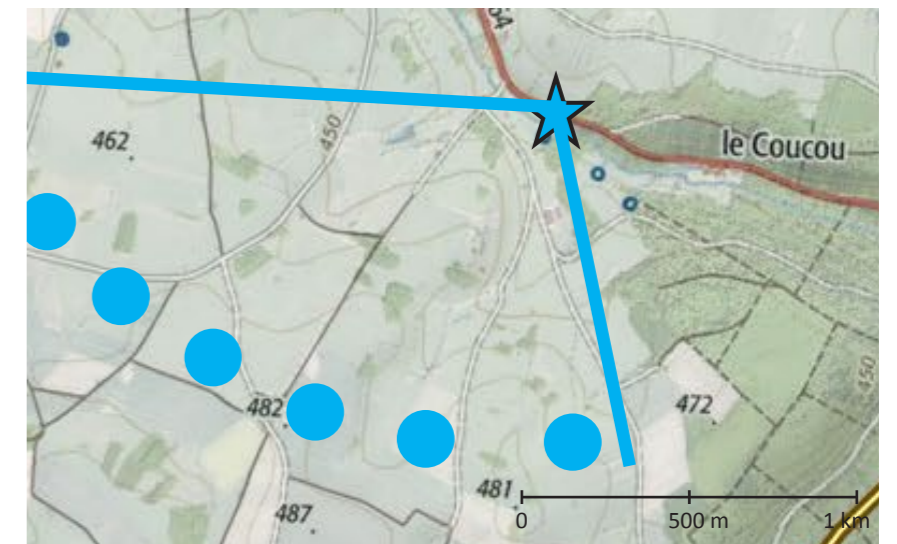
Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 15B

(Source : Atelier de Paysage et HZair)



Carte 1 : Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2 : Orientation de la vue 42

(Source : HZair)



Photo 1 : Vue initiale 42

(Source : HZair)

Approche paysagère :

Ce point de vue se trouve au Sud-Est du village de Gruey-lès-Surance, sur la Route Départementale 164, qui relie Darney à Bains-les-Bains. La vue est prise par temps clair, à proximité de l'entrée Est du village de Gruey, c'est-à-dire à la sortie de la forêt de Gruey, massif forestier qui sépare le village de celui d'Hautmougey. L'observateur se trouve à un kilomètre de la première éolienne et en direction du Sud-Ouest et à 2 kilomètres de la dernière éolienne.

Dans ce secteur, la vue s'ouvre sur un coteau dont on perçoit la ligne de crête qui barre l'horizon et limite le champ visuel. Ce coteau appartient au vallon du ruisseau du Houé. Le paysage prend un caractère rural avec une alternance de prairies, de boisements et de haies.

Par leur disposition, ces éléments de végétation créent différents plans dans les panoramas perçus, avec, entre autre, une masse arborée en premier plan. On ne perçoit aucun élément bâti sur la photographie. On note également la présence, discrète, de poteaux électriques qui montrent la proximité d'habitations.

Depuis ce point de vue, on distingue, de manière frontale, les pales de 2 éoliennes et la partie supérieure de leur mât respectif. Elles émergent au-delà de la ligne de crête du coteau appartenant au vallon du Houé, mais le jeu d'échelle, donné par la différence d'éloignement des différents éléments du paysage, fait que les éoliennes ne sont pas émergentes par rapport aux boisements.

L'impact visuel du parc éolien est réel, mais atténué par les éléments du premier plan, avec leur caractère diversifié.



Photo 2 : Croquis avec label 42

(Source : H2air)



Photo 3 : Vue réaliste 42

(Source : H2air)



Photo 4 : Vue projetée 42

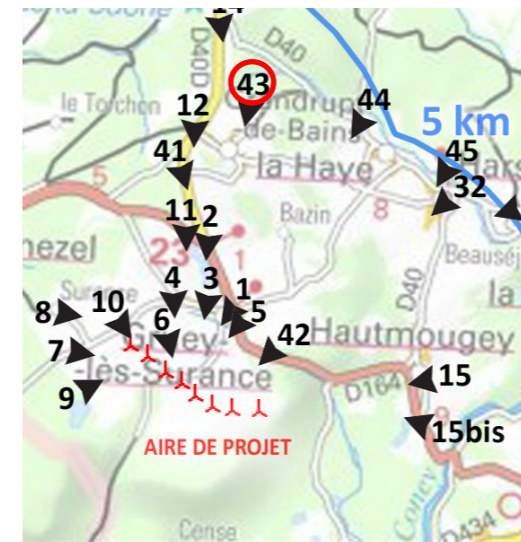
(Source : H2air)

Point de vue n° 43
Route sans nom, Grandrupt-de-Bains.

Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
15/02/19	14h28	4360 m	5070 m	449	S	8

Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 43

(Source : Atelier de Paysage et H2air)



Carte 1 : Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2 : Orientation de la vue 43

(Source : H2air)



Photo 1 : Vue initiale 43

(Source : H2air)

Approche paysagère :

Le point de vue n° 43 se trouve sur une petite route communale de Grandrupt-de-Bains qui se connecte à la départementale D40d. Il est situé plus précisément à un carrefour avec une voie étroite qui rejoint le village de Grandrupt, 500 mètres plus bas et dessert le cimetière.

Cette route, très étroite et rectiligne, est implantée sur une crête et se prolonge par un chemin de terre. Le paysage prend un caractère très rural, où les prairies sont prépondérantes. Seules émergent quelques éléments verticaux : vergers, arbres isolés, pylônes qui donnent l'échelle.

À l'horizon, le bombement du relief, génère une ligne d'horizon quasiment plane, qui occulte la vue sur les éléments du paysage situés en contrebas, dont le village de Grandrupt-de-Bains.

Le cliché a été pris par temps clair, en saison hivernale, à 4,36 kilomètres de la première éolienne, en direction du Sud.

Au loin, des masses forestières limitent discrètement le champ visuel lointain. Émergeant au-delà de la crête, on perçoit à l'horizon le sommet des pales de 8 éoliennes du parc des Lunaires. Elles sont alignées à intervalle régulier, car la vue est frontale. La présence d'éléments verticaux, en premier plan, permet de réduire l'impact visuel des éoliennes.

L'éloignement des éoliennes contribue à diminuer leur hauteur depuis ce point de vue. Il permet de les intégrer dans le paysage et de rendre leur présence discrète. L'impact visuel de cette vue est donc limité.



Photo 2 : Croquis avec label 43

(Source : H2air)



Photo 3 : Vue réaliste 43

(Source : H2air)



Photo 4 : Vue projetée 43

(Source : H2air)

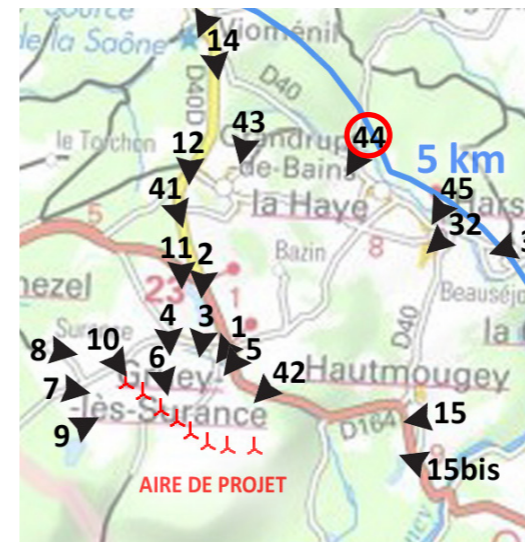
Point de vue n° 44

RD40, Rue Grande Rue, La Haye. Espace de collecte des déchets.

Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
15/02/19	14h58	5330 m	5620m	363.66	S-O	0

Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 44

(Source : Atelier de Paysage et H2air)



Carte 1 : Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2 : Orientation de la vue 44

(Source : H2air)



Photo 1 : Vue initiale 44

(Source : H2air)

Approche paysagère :

Ce point de vue se trouve à l'entrée Ouest du village de La Haye, sur une section de la Route Départementale n° 40 qui relie Vioménil à Harsault. La vue est prise vers le Sud-Ouest, par temps clair, en saison hivernale. L'observateur se trouve à 5,3 kilomètres de la première éolienne, en direction de l'Ouest.

La vue s'ouvre sur un paysage très diversifié à caractère rural affirmé. Il est marqué en premier plan par la présence d'une ferme rénovée, d'architecture traditionnelle. On devine d'autres éléments bâtis à proximité et on note la présence, le long de la route, de fils électriques et de poteaux. Sur le cliché, la trame végétale est bien représentée par des arbres isolés et des boqueteaux. La conjugaison de la végétation et du relief, limite la profondeur du champ visuel. Plusieurs plans se succèdent, tous marqués par des écrans visuels partiels de nature végétale.

Depuis ce point de vue, on ne perçoit aucune éolienne. Il y a donc un impact visuel nul, pour ce point de vue, pris depuis l'entrée Ouest du village de La Haye.



Photo 2 : Croquis avec label 44

(Source : H2air)



Photo 3 : Vue réaliste 44

(Source : H2air)



Photo 4 : Vue projetée 44

(Source : H2air)

Point de vue n° 45

RD40, Harsault. Espace de collecte des déchets - Lieu dit Carmagnole.

Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
15/02/19	15h17+-	5320 m	6360 m	356.14	S-O	0

Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 45

(Source : Atelier de Paysage et H2air)



Carte 1 : Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2 : Orientation de la vue 45

(Source : H2air)



Photo 1 : Vue initiale 45

(Source : H2air)

Approche paysagère :

Ce point de vue se trouve à l'entrée Nord du village de Harsault, à l'embranchement de la RD 44 et de la RD 40, qui dessert le centre ancien. Il se trouve en contrebas de la Mairie-Ecole. La vue est prise, par temps clair, à 5,3 kilomètres de la première éolienne, en direction Sud-Ouest. On se trouve en saison hivernale.

Le village de Harsault est implanté sur un promontoire, point haut qui domine le vallon du ruisseau des Cailloux, au Nord.

La vue est prise en contre plongée du cœur du village, dont on devine le bâti présent, également, le long de la RD 44. Les éléments bâtis sont massifs et depuis ce point de vue, le plus perceptible d'entre eux est la Mairie-École qui s'inscrit dans la pente. La configuration du relief, les quelques éléments de végétation, qui accompagnent la trame bâtie, contribuent à fermer les vues, ce qui rend la perception du parc éolien impossible.

Il n'y a donc aucun impact visuel pour ce point de vue situé à l'entrée du village de Harsault.



Photo 2 : Croquis avec label 45

(Source : H2air)



Photo 3 : Vue réaliste 45

(Source : H2air)